



Besoin d'aide Job etudiant svp

Par **Nartex**, le **15/03/2019** à **17:26**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement salarié dans une enseigne de magasin en tant qu'hôte de caisse. Je suis salarié en CDI à 16 h par semaine. Cet été, je dois effectuer un stage de minimum 8 semaines et j'ai l'opportunité de le faire à l'étranger. Je voulais donc savoir si je pouvais faire ce stage sans perdre mon travail et réincorporer mon poste à mon retour, svp ?
rnrnMerci d'avance.

Par **morobar**, le **16/03/2019** à **08:44**

Bonjour,rnIl faut l'accord de l'employeur et demander soit un congé sabbatique, soit un congé sans solde.